Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218401297-20221226-2022_12_12-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/12/2022

Ville de Sorgues

ARRETE N°A_2022_n°12_12
PORTANT ARRETE DE NUMEROTAGE

DST/URBANISME
POLICE GENERALE DU MAIRE
6.1.3

DESTINATAIRE : Mme M. DUSUEL Josette et Guy **427, rue du château – 84700 SORGUES**
Domicilié : **427, rue du château – 84700 SORGUES** Pour : définition d'un point d'accès numérique à une construction Adresse du terrain : Rue du château

LE MAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2213-28,
VU la délibération n°DCM-2020-29 du 28 mai 2020 portant élection du Maire,
VU la demande de création de numéro de voirie formulée par Mme et M. DUSUEL Josette et Guy
VU la division parcellaire, (extrait confectionné par : SARL CABINET ENJALBERT), en date du 31/05/2022,

CONSIDERANT que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire,

CONSIDERANT que dans les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune,

ARRETE

Article 1 : Il a été prescrit la numérotation suivante :

Référence cadastrale	Nom de la voie	Numéro de voirie
DV 160	**Rue du Château**	**429**
DV 161	**Rue du Château**	**427**

Fait à Sorgues, le 26/12/22

Le Maire,

MAIRIE DE SORGUES R.F. 84706 - CEDEX

Thierry LAGNEAU

Certifié exécutoire par le Maire
Compte-tenu de la réception en Préfecture le …..
Et de l'affichage / notification le …..
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Bertrand COMBES

Droit de recours : la présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.
Rappel : Depuis le 1er janvier 2012, **les services postaux ne sont plus tenus de distribuer le courrier aux adresses n'existant pas sur la voie publique.** La numérotation ci-dessus doit donc être appliquée envers tous vos partenaires privés ou publics.

Publié le 30 décembre 2022